



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 8 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit juillet à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VERNHES - MMES CAMINADE (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - KAZIMIERCZAK - MM ALBERT - BAZART - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - FAU - JULIE (Suppléant) - MONTAGNE - NUNES (Suppléant) - OURCET - RICARD - THOMAS.

Mme Alexandra TAILLANDIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU
M. Dominique RAMUSCELLO a donné procuration à Mme Catherine RABOU

N° 2021/79

Objet : Administration : Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL - désignation des représentants

Le Président ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que lors de la séance du 14 juin 2021, le comité syndical de Trifyl a modifié ses Statuts pour garantir une meilleure représentativité des groupements de collectivités au sein des assemblées délibérantes du Syndicat. Il a été décidé que les représentants du Département passeraient de 10 à 5 membres titulaires (et 5 membres suppléants) et que les collectivités compétentes en matière de collecte et traitement des déchets seront désormais représentées par 2 membres titulaires et 2 membres suppléants, doublant ainsi leur représentation.

La Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout étant membre du Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL, il est proposé au Conseil de procéder à la désignation de 2 représentants titulaires et de 2 représentants suppléants pour siéger au Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- désigne les 2 représentants titulaires et les 2 représentants suppléants de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout au Syndicat Mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers TRIFYL dont les noms suivent :

Titulaires	Suppléants
- Marc CURETTI	- Dominique RAMUSCELLO
- Gilbert VERNHES	- Christine VALERO

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 20 juillet 2021.



Le Président
Thierry BARDOU